

# LA LETTRE

de VAL-ECO - N°12



**dix**  
ANS DE TRI

*ça mérite un grand merci ! Continuons !*

# Editorial

Dix ans, dix ans déjà de tri sélectif sur VAL-ECO et les 52 communes qui le composent. En 1996, les premiers points propreté étaient installés. Il s'agissait la plupart du temps, de disposer un conteneur à bouteilles plastiques et un conteneur à papier-carton autour d'un conteneur à verre déjà existant depuis une dizaine d'années. Très vite, des aires grillagées pour les bouteilles plastiques ont été ajoutées au dispositif.

Dès fin 1996, une cinquantaine de conteneurs pour les bouteilles plastiques et une cinquantaine de conteneurs pour le papier carton complétaient les 170 conteneurs à verre déjà en place. Des modifications importantes ont été apportées sur ces conteneurs durant les deux premières années.

À l'époque, le centre de tri provisoire se trouvait dans un hangar, derrière une station service, avenue de Châteaudun. Les conditions de travail n'y étaient pas merveilleuses, mais nous apprenions tous ensemble ce qu'était le tri sélectif.

Collecte des piles (1998), compostage individuel (1999), construction d'ARCANTE (Centre de tri et d'incinération en 2000). De 2.633 tonnes collectées et recyclées en 1996, nous sommes passés à 6.505 tonnes en 2005, et de 274 conteneurs installés, nous sommes aujourd'hui à 720. Plus de 6.500 composteurs ont été installés, et 5.000 tonnes de déchets verts n'ont donc pas été collectées et incinérées depuis 1999.

Au-delà des chiffres de collecte, ce sont désormais de nouvelles habitudes qui sont prises, avec pour objectif d'améliorer notre environnement et de préserver nos ressources naturelles. Ce sont ainsi plus de 20.000 enfants qui ont été sensibilisés dans toutes les écoles, de la maternelle à la troisième. Plus de 7.000 personnes ont visité le Centre de tri d'ARCANTE, 12 lettres de tri ont été distribuées, plusieurs guides (déchetterie, compostage...), 60 messages sur PLUS FM, sans compter les participations à toutes les manifestations (Fête de la Loire, Nettoyage de printemps...).

Nous devons cependant, tous ensemble, continuer d'améliorer notre tri sélectif. Nous mettrons prochainement en place une nouvelle collecte (boîtes de conserve). Pas simplement pour freiner l'augmentation de la gestion des déchets (une tonne collectée et triée coûte trois fois moins cher qu'une tonne collectée et incinérée). Mais aussi, et avant tout, pour laisser à nos enfants et petits enfants un environnement meilleur que celui dont nous avons hérité.



Jean-Paul VERRIER  
Président de Val-Eco

*Agglopolys, Communauté d'Agglomération de Blois, intervient pour une large part dans le tri sélectif en assurant la mise en place et la collecte des points propreté sur 19 des 23 communes qui composent son territoire. Ces points propreté regroupent 3 conteneurs – verre, papier, plastique – où les habitants peuvent venir déposer leurs déchets recyclables.*

[www.agglo-blois.fr](http://www.agglo-blois.fr)



[www.valeco41.fr](http://www.valeco41.fr)



# AVEC LE RECYCLAGE, FINI LE GASPILLAGE !

## LA DEUXIÈME vie de nos déchets recyclables

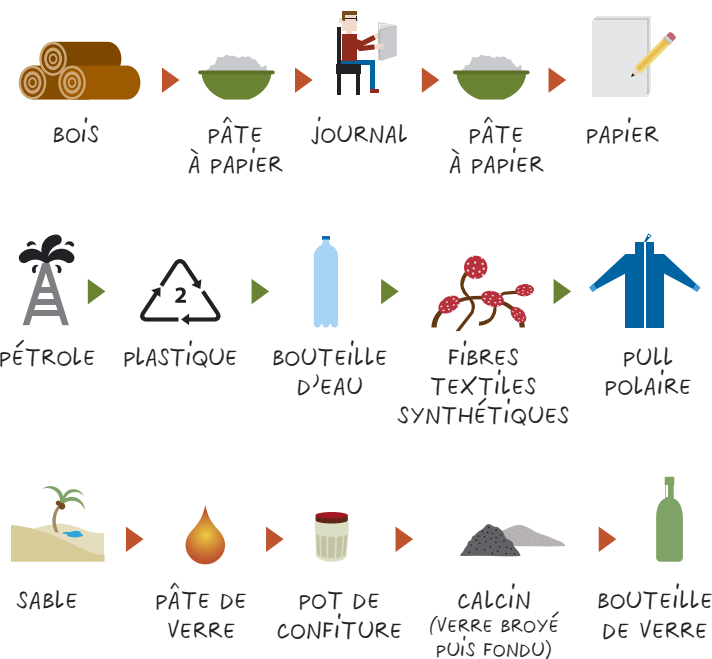
**RECYCLAGE** : Opération visant à introduire les matériaux provenant de déchets dans un cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge. (source : ADEME)

Aujourd'hui grâce au tri sélectif, nos déchets deviennent des «matières premières secondaires» nécessaires à la fabrication de nouveaux objets !

En plus, le recyclage permet de préserver les ressources naturelles et faire des économies d'énergie !

### PETIT SCHÉMA ILLUSTRÉ

Matière première > matière > objet > matière secondaire > objet recyclé



## PRÉSERVATION DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le recyclage contribue à la protection des ressources naturelles telles que le bois, le sable, le pétrole... Ainsi, 1 tonne de bouteilles plastiques recyclées permet d'économiser 800 Kg de pétrole brut, et 1 tonne de papier recyclé permet d'économiser 2 tonnes de bois.

**En 10 ans sur VAL-ECO, 20.000 tonnes de papier ont été triées et recyclées, ce qui a permis de préserver 40000 tonnes de bois soit 115.000 arbres (500 ha de forêt) !**

## ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Le recyclage contribue à faire des économies d'énergie importantes. En recyclant l'aluminium par exemple, on économise 95% de l'énergie nécessaire pour fabriquer l'aluminium de première fusion.



**AUTRE EXEMPLE** : le recyclage du verre permet d'économiser 30% de l'énergie nécessaire à sa fabrication. Ainsi, pour 1 tonne de verre recyclé, on économise l'équivalent de 2 mois de la consommation en énergie d'un habitant.

**En 10 ans, sur VAL-ECO, ce sont près de 60.000 tonnes de verre qui ont été triées et recyclées, ce qui a permis d'économiser l'équivalent de la consommation annuelle en énergie de 10.000 habitants !**

## FABRICATION DE NOUVEAUX PRODUITS

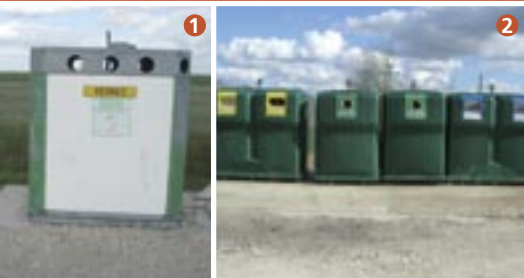


Sans en avoir toujours conscience, nous sommes entourés de produits recyclés.

Journaux, cartons d'emballage, tuyaux d'irrigation, essuie-tout, flacons de produits d'entretien, bouteilles de vin,... tous ces objets peuvent être en matière recyclée. Même les vêtements en polaire ! Eh oui, il faut 27 bouteilles plastiques pour faire un pull polaire !

**En 10 ans, sur VAL-ECO, ce sont près de 3.000 tonnes de bouteilles plastiques qui ont été triées et recyclées, ce qui a permis de fabriquer l'équivalent de 3 millions de pulls polaires !!**

# 10 ANS de tri sélectif en images



1 Avec la loi du 13 juillet 1992, préconisant le recyclage des déchets, le Syndicat VAL-ECO se lance dès 1996 dans la mise en place de la collecte sélective en apport volontaire. Des points propreté constitués de trois types de conteneurs sont alors installés dans chaque commune du Syndicat.



2 La collecte de ces points propreté est confiée à une entreprise privée qui achemine les déchets triés par les habitants au Centre de tri à Blois.



3 En 2000, pour répondre aux nouvelles exigences de protection de l'environnement, le centre de traitement et de valorisation des déchets du Blaisois, ARCANTE, voit le jour.



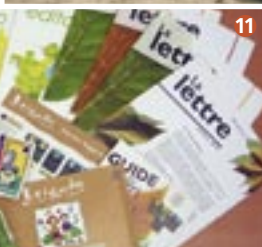
4 Cet équipement comprend sous le même toit une usine d'incinération et un centre de tri, plus moderne.



5 Pour accompagner la mise en place du tri sélectif, VAL-ECO a mené dès 1996 des actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires : réunions publiques, expositions itinérantes, diffusion de lettres d'information et de guides pratiques, et surtout, animations pédagogiques dans les écoles.



6 Depuis 10 ans, le Syndicat intervient ainsi régulièrement dans les écoles et compte aujourd'hui parmi les acteurs de l'environnement du département.



## QUELQUES DATES pour fêter le 10<sup>ème</sup> anniversaire du tri sélectif sur Val-Eco



### À VOS AGENDAS !

► Pour fêter les 10 ans du tri sélectif, VAL-ECO organise, auprès des écoles primaires, un concours d'arts plastiques ayant pour sujet : « la nature dans 10 ans ».

Il est demandé aux classes qui participent de réaliser un collage ou bien une sculpture illustrant ce thème, uniquement avec des matériaux de récupération.

Vous pourrez admirer leur travail d'artiste du 22 au 31 mai dans le hall de l'Hôtel de Ville de Blois !

► Le samedi 10 juin est organisée une journée Portes Ouvertes du centre de tri et de l'usine d'incinération Arcante, situé avenue de Châteaudun à Blois.

C'est l'occasion de découvrir, en famille, la seconde vie de nos déchets !

Apportez des bouteilles plastiques et des canettes vides, et repartez avec un objet en matière recyclée ! **Le nombre de place est limité !** Pensez à vous inscrire auprès de VAL-ECO !

Réservations jusqu'au 7 juin de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

N° d'appel : **02 54 74 62 53.**

- 1 Ancien conteneur à verre
- 2 Point propreté complet
- 3 Collecte sélective
- 4 Le centre ARCANTE
- 5 Ancien centre de tri
- 6 Nouveau centre de tri
- 7 Animation auprès des maternelles (1996-2006)
- 8 Exposition en mairie (1996)
- 9 Fête de la Loire (2004)
- 10 Nettoyage des bords de Loire (2004/2005)
- 11 Documents édités.